

L'ACCOMPAGNEMENT LORS DE L'ACTIVITÉ « ÉLÈVE D'UN JOUR »

Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Secteur du développement pédagogique et du soutien aux élèves



Le présent document a été réalisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Coordination

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Secteur du développement pédagogique et du soutien aux élèves

Rédaction

Louise Brion, consultante
Manon Dupont, consultante

Collaboration

Francine Hotte
Richard Charette
Commission scolaire de Montréal

Cyndie Dubé
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Sylvie Dufresne
Josée Mercure
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Myriam Duhamel
Bianka Michaud
Commission scolaire de Laval

Catherine Hivon
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Cynthia Lampron
Ève Martineau
Commission scolaire des Chênes

Kim Porter
Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Marie-Anne Risdon
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Élisabeth Mainka, consultante

Liliane Gauthier
Direction régionale de Montréal, MELS

Coordination de la production et édition

Direction des communications

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-9754

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère : www.mels.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014
ISBN 978-2-550-66077-4 (PDF)
(Édition anglaise : ISBN 978-2-550-66078-1)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Table des matières

Introduction	1
1. Mise en contexte	2
1.1 Liens avec la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.....	2
1.2 La place de l'activité « Élève d'un jour » dans les SARCA.....	3
2. L'importance d'avoir une compréhension commune de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA.....	4
2.1 Pour l'adulte	4
2.2 Pour le personnel professionnel	4
2.3 Pour les commissions scolaires.....	5
3. Le cadre d'application de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA pour une commission scolaire	5
4. Les éléments du cadre commun de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA..	6
Annexe : Modèle d'un rapport de l'activité « Élève d'un jour ».....	9

Introduction

La formation professionnelle permet d'acquérir des compétences, des attitudes et des habiletés requises sur le marché du travail et contribue au développement socioéconomique du Québec. Bien que l'offre de formation soit accessible et diversifiée, le défi de renouvellement de la main-d'œuvre demeure. À cet égard, l'activité « Élève d'un jour » représente un levier de promotion de la formation professionnelle, car elle s'inscrit dans une démarche d'exploration de la formation professionnelle par l'adulte.

Le présent guide, *L'accompagnement lors de l'activité « Élève d'un jour »*, situe cette activité dans le contexte de la transformation des services d'accueil et de référence dans les commissions scolaires en services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). Il fait suite à un important travail de conception et d'expérimentation avec des commissions scolaires qui offraient déjà une partie de cette activité. Ce travail visait l'harmonisation des pratiques et l'amélioration du processus.

En plus de promouvoir la formation professionnelle, ce guide place l'accompagnement pendant l'activité « Élève d'un jour » dans les centres de formation professionnelle dans une perspective centrée sur les besoins de l'adulte. Il contribue au développement de l'auto-orientation de l'adulte participant par l'ajout de conseils professionnels. La démarche d'accompagnement proposée assure donc une intervention de type éducatif et met l'accent sur l'importance d'une information scolaire et professionnelle de qualité.

La première partie du document expose le contexte qui incite à l'ajout de services de conseil et d'accompagnement auprès de l'adulte dans les commissions scolaires et rappelle les objectifs poursuivis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en rapport avec la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. La deuxième partie expose l'importance pour les différents acteurs engagés dans les SARCA d'avoir une compréhension commune de l'activité « Élève d'un jour ». La troisième partie porte sur son application dans le contexte des SARCA, tandis que la dernière porte sur les éléments à recueillir lors de cette activité et comporte un exemple de formulaire.

Ce guide s'adresse au personnel professionnel qui accompagne les adultes dans une démarche d'exploration de la formation professionnelle ainsi qu'aux gestionnaires qui ont à prendre des décisions d'organisation à ce propos. Il permet d'envisager un geste concret qui peut être posé pour accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans en formation professionnelle, objectif qui figure dans les orientations énoncées dans la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.

Le Ministère remercie les commissions scolaires qui ont mis en commun leur expérience et leur expertise pour la réalisation de ce document.

1. Mise en contexte

1.1 Liens avec la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

L'une des mesures du plan d'action de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue précise les responsabilités inhérentes aux services renouvelés d'accueil et de référence dans les commissions scolaires :

« Afin d'amener les adultes à entreprendre un projet de formation, plus particulièrement en formation de base, et favoriser leur persévérance et leur réussite : **les services d'accueil et de référence des adultes seront améliorés et comprendront des services de conseil et d'accompagnement.**

Le ministère de l'Éducation accordera une enveloppe financière à chaque commission scolaire pour qu'elle assure **des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans chaque centre d'éducation des adultes.**

Ces services auront les responsabilités générales suivantes à l'égard des adultes :

- les aider à préciser leur projet de formation et, le cas échéant, les diriger vers d'autres services appropriés pour répondre à leurs demandes, notamment vers des organismes d'action communautaire autonome;
- les conseiller sur les possibilités de reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences, sur les activités de mise à niveau opportunes et sur tout autre service éducatif susceptible de répondre à leurs besoins;
- les accompagner et les conseiller tout au long de leur démarche de formation¹. »

Ainsi, dans le processus d'implantation des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, les services existants ont été renouvelés et de nouveaux services ont été mis en place dans les commissions scolaires de façon progressive.

1. MELS, *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, 2002, p. 7-8.

1.2 La place de l'activité « Élève d'un jour » dans les SARCA

Selon le cadre général des SARCA (2006), il est écrit :

« Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement doivent permettre à un adulte ou à un groupe d'adultes :

- d'acquérir :
 - une connaissance accrue de lui-même, de ses ressources et de ses limites;
 - l'information appropriée concernant son environnement;
 - une meilleure capacité à cerner ses aspirations et à se donner des objectifs;
- de décider des buts et des actions à mettre en œuvre pour réaliser ses projets;
- d'avoir accès à l'aide dont il peut avoir besoin pour la réussite des actions dans lesquelles il s'est engagé². »

L'accompagnement de l'adulte pendant l'activité « Élève d'un jour » offre cette possibilité. Cette activité se définit comme une démarche d'exploration de la formation professionnelle qui permet à l'adulte de valider et, parfois même, d'élaborer son projet par une expérience d'apprentissage significative dans un centre de formation professionnelle offrant un programme spécifique. Le conseiller ou la conseillère peut, dans certains cas, avoir à juger de la pertinence de la participation de l'adulte à cette activité.

Les objectifs visés par l'activité sont les suivants :

- placer l'adulte dans un contexte d'exploration dans le but de valider son but professionnel ou d'élaborer un projet de formation;
- informer l'adulte des exigences et des préalables des différents programmes de la formation professionnelle;
- sensibiliser l'adulte à la formation professionnelle;
- permettre à l'adulte de se familiariser avec l'environnement d'un centre de formation professionnelle;
- contribuer au développement de l'auto-orientation;
- personnaliser les éléments relatifs à l'information scolaire et professionnelle au regard de la situation de l'adulte.

La place que revêt l'information scolaire et professionnelle en matière de formation professionnelle est au cœur des préoccupations des personnes qui ne possèdent pas de

2. MELS, *Cadre général des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement*, 2006, p. 18.

diplôme. Il importe de proposer aux adultes des activités qui favorisent une information au regard de leur situation, de leurs interrogations et de leurs besoins pour ainsi contribuer à donner un sens à leur démarche. On doit les renseigner sur divers aspects : les ressources éducatives; les métiers et professions; les manières de s'informer sur les carrières; et la prise de décision. L'information sur l'offre et la demande doit être récente et être accessible.

L'activité « Élève d'un jour » offre la possibilité à l'adulte de mieux connaître le milieu dans lequel il évoluera. De ce fait, elle lui permet d'évaluer les éléments qui, dans les programmes de formation, correspondent à ses goûts et à ses champs d'intérêt, ce qui contribue à son orientation professionnelle. Dans ces conditions, parmi les apprentissages inhérents à la démarche, l'adulte développe sa capacité à établir des relations entre les renseignements obtenus et à les rendre signifiants pour lui. Cette activité lui offre l'occasion de développer un plan d'action en toute connaissance de cause.

2. L'importance d'avoir une compréhension commune de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA

Les différents outils développés par le Ministère à l'intention du personnel assigné aux SARCA offrent un soutien à la mise en œuvre de services de conseil et d'accompagnement auprès des adultes dans les commissions scolaires. Ils permettent également d'harmoniser les pratiques tout en assurant l'uniformité des SARCA offerts à l'ensemble des adultes du Québec.

2.1 Pour l'adulte

L'activité « Élève d'un jour » permet :

- à l'adulte de recevoir la même qualité de service peu importe la commission scolaire où il se présente;
- de situer l'activité dans une démarche de projet centrée sur les besoins de l'adulte;
- d'assurer le réalisme et la pertinence des choix de formation de l'adulte;
- de faciliter la continuité et la complémentarité des services.

2.2 Pour le personnel professionnel

L'activité permet :

- de mieux cibler les interventions tout en conservant la marge de manœuvre requise pour le choix des stratégies de relation d'aide qui doivent s'adapter à chaque adulte qui se présente à l'activité;
- d'offrir aux différents intervenants la possibilité de suivre le processus de réalisation du projet de l'adulte, rendant plus pertinente l'aide qui peut lui être apportée;
- de favoriser une relance auprès des adultes ayant participé à l'activité.

2.3 Pour les commissions scolaires

L'activité permet aux commissions scolaires :

- de revoir leurs pratiques et d'évaluer leurs actions;
- d'accompagner les adultes dans la validation de leur choix de programme de formation;
- de contribuer à la promotion de la formation professionnelle.

3. Le cadre d'application de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA pour une commission scolaire

Cette activité d'accompagnement s'adresse à toute personne :

- âgée de 16 ans et plus au 30 juin de l'année scolaire précédant la tenue de l'activité³;
- désireuse de mesurer son intérêt pour un métier de la formation professionnelle;
- indécise quant à un choix professionnel;
- qui souhaite clarifier ou valider un choix de carrière.

L'activité s'appuie :

- sur une démarche de projet entreprise dans un centre de formation générale ou un point de service des SARCA. L'adulte est dirigé vers l'activité « Élève d'un jour » à la suite d'une entrevue du second niveau d'accueil⁴. L'adulte peut aussi participer à l'activité dans le cadre d'un accompagnement pour élaborer ou valider un projet (démarche d'orientation ou d'exploration professionnelle, etc.);
- sur un processus d'accueil qui précède l'inscription dans un centre de formation professionnelle. L'adulte est dirigé par le personnel responsable de l'admission et de l'inscription en formation professionnelle;
- sur la recommandation d'un organisme qui favorise l'expression de la demande de formation ou qui valide un projet. L'adulte est dirigé vers l'activité « Élève d'un jour » dans un centre de formation professionnelle, à la suite d'une entrevue avec un

3. L'article 2 de la Loi sur l'instruction publique stipule que toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire (voir article 14) a droit aux services éducatifs prévus par les régimes pédagogiques (art.5 en formation professionnelle et article 14 en formation générale des adultes).

4. Le second niveau d'accueil consiste en une entrevue réalisée par un conseiller ou une conseillère avec un adulte pour qui le projet n'est pas clair ou pour qui des conseils ou des renseignements particuliers peuvent être utiles. L'adulte peut y faire un bilan de sa situation en vue de clarifier ou d'évaluer la faisabilité d'un projet et peut explorer différentes avenues susceptibles de répondre à ses besoins.

conseiller ou une conseillère d'un organisme autre que la commission scolaire (agent ou agente du CLE, intervenant ou intervenante du CJE, etc.).

La procédure associée à l'activité comprend les étapes suivantes :

1. L'étape d'ouverture du dossier vise à recueillir l'information nécessaire.
2. L'adulte est accompagné par un membre du personnel enseignant et un élève en formation pendant une demi-journée ou une journée complète. La ou le stagiaire expérimente certaines tâches et apprend à découvrir le matériel et l'équipement utilisés dans la pratique du métier. Cette personne peut participer à différents travaux pratiques dans des ateliers. L'information personnalisée donnée pendant cette activité aide l'adulte à clarifier son projet; elle ou il peut échanger, tant avec le personnel enseignant qu'avec les autres élèves, sur le métier, les réalités du marché du travail, les exigences de la formation, les défis et les perspectives d'avenir de ce métier. C'est une occasion unique pour l'adulte de vérifier les intérêts qu'elle ou il peut avoir pour un programme de formation professionnelle.
3. La personne responsable de la démarche d'accueil au centre de formation professionnelle informe l'adulte qu'elle ou il aura à remplir un rapport avec un conseiller ou une conseillère. Ce rapport sera remis à la fin de la journée et sera conservé dans un dossier attestant, entre autres choses, sa participation à l'activité.
4. L'adulte peut obtenir une copie de ce rapport.

4. Les éléments du cadre commun de l'activité « Élève d'un jour » dans un contexte SARCA

Les éléments sur lesquels on doit recueillir des renseignements pendant ou après l'activité « Élève d'un jour » sont les suivants :

- Identification de l'adulte : nom, prénom, numéro de téléphone, date de naissance, langue maternelle, langue parlée.
- Intention : objectifs*.
- Situation actuelle de l'adulte*.
- Organisme qui dirige l'adulte*.
- Connaissance du programme exploré par l'adulte : DEP, durée du programme, préalables nécessaires.

* Renseignement qui pourrait avoir été obtenu au second niveau d'accueil.

- Connaissance du métier exploré par l'adulte : exigences de l'emploi, lieu de travail, horaire de travail, échelles de salaire.
- Appréciation par l'adulte du programme de formation et du métier exploré.
- Étape suivante dans la démarche de l'adulte.

Le Ministère, en collaboration avec les commissions scolaires, a élaboré un modèle de rapport synthèse pour l'activité « Élève d'un jour ». Ce rapport se trouve en annexe. Chaque commission scolaire peut l'adapter pour répondre à des besoins spécifiques ou en fonction de populations particulières. L'adulte devra apposer sa signature afin qu'il certifie avoir lu et compris la portée de la communication des renseignements et qu'il déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets. Une conseillère ou un conseiller doit également y apposer sa signature.

DATE DE L'ACTIVITÉ : _____		
AAAA-MM-JJ		
1. IDENTIFICATION DE L'ADULTE		
Nom de famille :	Prénom :	
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin	Langue parlée :	
Date de naissance :		
Numéro de téléphone (résidence) :	Autre numéro :	
2. INTENTION (objectifs visés) (renseignements généralement obtenus au second niveau d'accueil)		
☐ Validation d'un but professionnel	☐ Intégration au marché du travail	
☐ Élaboration d'un but professionnel	☐ Réorientation scolaire et professionnelle	
☐ Évaluation des acquis	☐ Retour aux études	
Autre : _____		
3. SITUATION ACTUELLE DE L'ADULTE (renseignements généralement obtenus au second niveau d'accueil)		
☐ En emploi	☐ Assurance-emploi	☐ Aux études (précisez le parcours)
☐ En recherche d'emploi	☐ Autre _____	☐ FPT ☐ FMS ☐ PPO ☐ FP ☐ FGA
4. ORGANISME QUI DIRIGE L'ADULTE (renseignements généralement obtenus au second niveau d'accueil)		
☐ École secondaire _____	☐ Emploi-Québec _____	
☐ Centre d'éducation des adultes _____	☐ Autres organismes _____	
☐ Centre de formation professionnelle _____	☐ Démarche personnelle _____	
5. CONNAISSANCE DU PROGRAMME EXPLORÉ		
A. Indiquez à quel programme de formation professionnelle (métier) correspond l'activité « Élève d'un jour » (ex. : mécanique automobile, esthétique) à laquelle vous avez participé.		
Programme de formation professionnelle :		

B. Connaissiez-vous les préalables nécessaires pour accéder à ce programme de formation professionnelle?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, quels sont-ils?

- ☐ 3^e secondaire, cours réussis en français, mathématique et anglais
☐ 4^e secondaire, cours réussis en français, mathématique et anglais
☐ 5^e secondaire, cours réussis en français, mathématique et anglais
☐ AENS (attestation d'équivalence de niveau de scolarité)
☐ TDG (test de développement général)
☐ CEES⁵ (certificat d'équivalence d'études secondaires)
☐ Autre (spécifiez) _____

C. Autres renseignements pertinents sur le programme

Programme contingenté ☐ OUI ☐ NON

Durée du programme : ☐ entre 600 et 900 heures
☐ entre 900 et 1350 heures ☐ entre 1350 et 1800 heures

Autre (spécifiez) : _____ heures

Spécificité du programme (ex. : enseignement individualisé, alternance travail- études, critères de sélection)

6. CONNAISSANCE DU MÉTIER EXPLORÉ**A. Selon vous, quelles sont les exigences de l'emploi dans ce métier?**

- ☐ Bonne capacité à communiquer
☐ Maîtrise du français écrit
☐ Bonne vision
☐ Sens de l'organisation
☐ Souci de la qualité du service à la clientèle
☐ Bonne condition physique
☐ Bonne perception des couleurs
☐ Esprit d'analyse
☐ Dextérité manuelle
☐ Sens de l'observation
☐ Facilité d'adaptation
☐ Souci du détail
☐ Créativité
☐ Capacité à travailler en équipe
☐ Minutie
☐ Autre (spécifiez) : _____

5 Souvent appelé *GED* (General Education Diploma).

B. Lieu de travail après le DEP (diplôme d'études professionnelles) ☐ Usine ☐ Secteur public ☐ Secteur privé ☐ Service gouvernemental ☐ Entreprise de construction ☐ Garage ☐ Milieu hospitalier ☐ Petite entreprise ⁶ ☐ Moyenne entreprise ⁷ ☐ Grande entreprise ⁸	
C. Horaire de travail une fois la formation professionnelle terminée ☐ Jour ☐ Soir ☐ Nuit ☐ Temps partiel ☐ Temps plein	
D. Échelle de salaire possible (minimum et maximum) pour le métier exploré selon l'information que vous détenez Taux horaire : _____ ou salaire hebdomadaire : _____ ou salaire annuel : _____ Taux de placement et perspectives professionnelles	
7. MON APPRÉCIATION DE LA FORMATION	
A. Cochez ce qui vous attire le plus dans ce programme de formation ☐ La durée du programme ☐ Les cours théoriques ☐ Les cours pratiques ☐ La proximité du centre où se donne le programme ☐ Le court délai pour le début de la formation ☐ Les modalités organisationnelles (alternance travail-études, concomitance, reconnaissance des acquis, etc.) ☐ Autre (spécifiez) :	B. Cochez ce que vous attire le moins dans ce programme de formation ☐ La durée du programme ☐ Les cours théoriques ☐ Les cours pratiques ☐ La proximité du centre où se donne le programme ☐ Le court délai pour le début de la formation ☐ Les modalités organisationnelles (alternance travail-études, concomitance, reconnaissance des acquis, etc.) ☐ Autre (spécifiez) :
8. MON APPRÉCIATION DU MÉTIER EXPLORÉ	
A. Cochez ce qui vous attire le plus dans le métier exploré lors de l'activité « Élève d'un jour » ☐ Les échelles de salaire ☐ Le milieu de travail ☐ Les tâches ☐ L'horaire de travail ☐ Les possibilités d'emploi ☐ Autre (spécifiez) :	B. Cochez ce qui vous attire le moins dans le métier exploré lors de l'activité « Élève d'un jour » ☐ Les échelles de salaire ☐ Le milieu de travail ☐ Les tâches ☐ L'horaire de travail ☐ Les possibilités d'emploi ☐ Autre (spécifiez) :

6 Entreprise comptant moins de 25 employés.

7 Entreprise comptant de 25 à 100 employés.

8 Entreprise comptant plus de 100 employés.

9. COMMENTAIRES		
Cette activité m'a permis de confirmer mon intérêt pour ce métier.	OUI ☐	NON ☐
Avez-vous reçu toute l'information pertinente sur le programme de formation?	OUI ☐	NON ☐
Est-ce que l'activité « Élève d'un jour » a répondu à vos attentes?	OUI ☐	NON ☐
Autres commentaires		
10. PROCHAINE ÉTAPE DE VOTRE DÉMARCHÉ		
Quelle décision avez-vous prise à la suite de cette activité? ☐ Je vais m'inscrire au DEP ☐ Je vais m'inscrire en formation générale des adultes (FGA) pour suivre les cours préalables ☐ Je vais rencontrer un conseiller ou une conseillère : ☐ à mon école secondaire ☐ à mon organisme (CLE, CJE ou autres) ☐ au SARCA (service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) ☐ à mon centre de formation générale des adultes ☐ Je vais me renseigner davantage sur ce métier ☐ Je vais me renseigner sur des métiers connexes ☐ Autre (spécifiez) :		
11. COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS		
Les renseignements que vous avez fournis plus haut ainsi que ceux qui figurent dans votre dossier constitué dans le contexte des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ne seront accessibles qu'au personnel responsable de la gestion de ces derniers au sein de la commission scolaire. Aucun de ces renseignements ne sera communiqué à un autre organisme sans votre consentement. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez consulter votre dossier et le faire rectifier, le cas échéant. <i>Je certifie avoir lu et compris la portée du paragraphe ci-dessus et déclare que les renseignements fournis sont exacts et complets.</i>		
_____ Signature de l'adulte	_____ Date	
_____ Signature de la professionnelle ou du professionnel	_____ Date	



Québec

